



Mamoudzou, le mercredi 20 août 2025

Pôle pédagogique 2nd degré

L'IA-IPR EVS

Affaire suivie par :
Christelle CHARRIER
IA-IPR EVS

Tél : 06 39 29 45 12

Mél : IA-IPR.EVS@ac-mayotte.fr

À

Mesdames et Messieurs les Conseillers principaux d'éducation (CPE)
Mesdames et Messieurs les Professeur(e)s documentalistes
s/c de Mesdames et Messieurs les Chef(fe)s d'établissement

Objet : lettre de rentrée

Alors que s'ouvre une nouvelle année scolaire, je souhaite la bienvenue à celles et à ceux qui rejoignent notre académie et une bonne reprise à celles et à ceux qui ont choisi de poursuivre leur engagement au service du développement de Mayotte.

La rentrée 2025 s'inscrit dans un contexte encore profondément marqué par les répercussions de la crise Chido – Dikeledi. Cette période particulièrement éprouvante a mis en lumière, avec une intensité particulière, le rôle essentiel que chacun d'entre vous a pu jouer dans l'écoute, le soutien et l'accompagnement des élèves et de leurs familles. Votre engagement, votre résilience et votre capacité à maintenir un cadre sécurisant pour les jeunes, malgré les conditions souvent difficiles, ont été exemplaires et méritent d'être une fois de plus salués.

Les collègues qui arrivent trouveront dans notre académie un réseau de professionnels engagés, solidaires et pleinement investis dans la mission éducative. Leur arrivée constitue une richesse, et leurs compétences viendront sans nul doute renforcer les dynamiques collectives déjà engagées au service de la réussite des élèves.

Dans une dynamique de reprise, **la circulaire de rentrée 2025**, dont vous trouverez une version interactive en annexe, nous engage collectivement autour d'une ambition forte : **tenir la promesse républicaine de l'École**, en **élevant le niveau général** et en **garantissant les mêmes chances à tous les élèves**.

Cette ambition se décline en trois axes majeurs qui résonnent pleinement avec vos missions respectives :

➤ **consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves :**

Si les enseignants en sont les premiers acteurs, les **CPE** et les **professeurs documentalistes** y contribuent également de manière décisive. Par l'accompagnement au travail personnel, la promotion de la lecture, le développement de l'esprit critique, ou encore l'encadrement des temps hors la classe, ils participent à créer un environnement propice aux apprentissages.

➤ **bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité :**

Les CPE et professeurs documentalistes sont, au quotidien, les garants d'un cadre éducatif où la parole des élèves est entendue, où la citoyenneté se vit concrètement, notamment à travers la vie collégienne ou lycéenne, les projets d'éducation aux médias et à l'information, les actions culturelles ou encore les partenariats éducatifs. C'est avec eux que l'École de l'engagement se construit.

➤ **Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble**

Dans le contexte post-crise que nous connaissons à Mayotte, le rôle des CPE et professeurs documentalistes est plus que jamais essentiel pour prévenir les situations de vulnérabilité, repérer les signaux faibles, lutter contre toutes les formes de violence, et contribuer à un **climat scolaire serein, inclusif et respectueux**.

Les CPE, par leur présence active et structurante au cœur des établissements, et **les professeurs documentalistes**, par leur engagement dans la formation à l'information, à la culture, au débat éclairé et au vivre ensemble, sont ainsi pleinement partie prenante de cette feuille de route ministérielle.

La collaboration entre les deux corps de métier constitue par ailleurs un levier puissant au service de la réussite des élèves. Elle favorise une approche transversale, complémentaire, et indispensable pour répondre aux défis de notre académie.

Outre l'appui de l'IA-IPR EVS, vous pourrez compter sur le pôle ressource vie scolaire (PRVS), dont l'organisation et le fonctionnement seront précisés dans une prochaine note de liaison, pour orienter votre action dans les directions qui nous sont fixées.

Deux temps forts sont d'ores et déjà à inscrire dans nos agendas respectifs :

- plénière des CPE au collège de Kwalé à Mamoudzou (à confirmer) le **mercredi 17 septembre** de 8h00 à 11h30
- plénière des professeurs documentalistes au collège de Kwalé à Mamoudzou (à confirmer) le **vendredi 19 septembre** de 8h30 à 12h00 :

Enfin, tous les personnels nouvellement nommés sont conviés à un temps d'accueil organisé par le rectorat le **samedi 30 août 2025** au LPO Les Lumières à Mamoudzou.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et de chacun d'entre vous pour donner le meilleur au service de la réussite des élèves.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.



Christelle CHARRIER